**Proposition pour accueillir la *9ème* Conférence sur la population africaine en 2023**

**Introduction**

L'Union pour l’Etude de la Population Africaine (UEPA) est une organisation panafricaine à but non lucratif créée à l'initiative de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) par la troisième Conférence générale des démographes, statisticiens et planificateurs africains tenue à Addis Ababa en mars 1984. L'UEPA promeut l'étude scientifique de la population et l'application des résultats de recherche dans la planification du développement en Afrique.

Tous les quatre ans, l’UEPA organise la Conférence sur la Population Africaine (CPA). La première CPA s'est tenue en 1988 au Sénégal, et la seconde a été divisée en 4 sous-conférences tenues au Kenya (1990), Burkina Faso (1991), Botswana (1992) et Côte d'Ivoire (1993). La troisième conférence a eu lieu en Afrique du Sud en 1999 ; la quatrième était organisée en Tunisie en 2003, la cinquième en Tanzanie en 2007, la sixième au Burkina Faso en 2011, la septième en Afrique du Sud en 2015 et la huitième en Ouganda en 2019. Le rapport de la 8ème CPA peut être téléchargé [ici](https://uaps-uepa.org/wp-content/uploads/2021/11/Rapport-de-la-8eme-CPA.pdf).

Une conférence de cette ampleur est impossible à organiser sans le soutien d'un gouvernement hôte. C'est pourquoi elle est généralement organisée en collaboration avec une institution d’un pays africain choisi comme pays hôte. Afin d’organiser la conférence, l'UEPA et le pays hôte s'engagent à assumer d'importantes responsabilités financières et administratives. Prière de consulter le manuel de la CPA [ici](https://uaps-uepa.org/wp-content/uploads/2021/09/African-Population-Conference-Manual.pdf).

***L'UEPA invite donc les pays africains intéressés à soumettre des propositions pour accueillir la prochaine (9ème) Conférence sur la Population Africaine. Les propositions pour l’organisation de la conférence peuvent être faites par une seule institution ou un groupe collaboratif d'institutions dans un pays donné. Les propositions doivent identifier l'organisation en charge officiellement du dossier de candidature ainsi que ses capacités, et désigner la personne ou l'institution responsable des correspondances avec le Secrétariat de l'UEPA.***

L'UEPA examinera les propositions des pays candidats pour accueillir la conférence en fonction d’un certain nombre de critères comprenant la disponibilité des structures capables d’accueillir des conférences, les structures d’hébergement/hôtels, la fréquence des liaisons aériennes, la présence de sites touristiques et/ou de lieux de divertissements, le budget prévisionnel et le plan de mobilisation des fonds. L’UEPA peut organiser une visite officielle dans quelques ou tous les pays candidats avant de prendre une décision finale. En cette ère de COVID 19, l'UEPA peut apporter des ajustements à la conférence en adoptant un format hybride (un petit nombre de personnes participant physiquement, la majorité participant virtuellement à la conférence), ou en rendant l'ensemble de la conférence virtuelle. Ainsi, toute institution désireuse d'accueillir la conférence devrait également considérer sa capacité à accueillir une conférence virtuelle.

**Pour soumettre une proposition, veuillez consulter le guide pour les pays hôtes, remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer au Vice-Président de l’UEPA** à [nmadise@uaps-uepa.org](mailto:nmadise@uaps-uepa.org), en mettant en copie [uaps@uaps-uepa.org](mailto:uaps@uaps-uepa.org) et [dbeguy@uaps-uepa.org](mailto:dbeguy@uaps-uepa.org).

Veuillez envoyer votre dossier **au plus tard le 31 mars 2022**.

**Proposition du pays hôte – 9ème Conférence sur la population africaine**

|  |  |
| --- | --- |
| **Proposé par:** | |
| **Nom** |  |
| **Adresse** |  |
| **Numéro de téléphone** |  |
| **Courriel/E-mail** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **A. Informations sur le pays hôte** | |
| **Pays** |  |
| **Institution(s) d'accueil** |  |
| **Adresse de l'(des) institution(s) d'accueil** |  |
| **Courriel de la ou des personnes de contact** |  |

**Critères pour le site d’accueil de la conférence**

Le comité national d'organisation – CNO (composé de la direction et des membres de l'(des) institution(s) hôte(s) et des représentants d'autres départements (si nécessaire)) doit prendre les dispositions nécessaires et couvrir les coûts d'une salle de conférence dotée d'un grand auditorium pouvant accueillir jusqu'à 2000 participants et suffisamment de salles annexes pour des sessions qui se dérouleront sur une période de 5 à 6 jours (la durée de la Conférence sera déterminée par le Comité international d’organisation (CIO)) et qui fournit les ressources indiquées à la page 5 du [manuel](https://uaps-uepa.org/wp-content/uploads/2021/09/African-Population-Conference-Manual.pdf) de la Conférence sur la population africaine.

**Compte tenu des critères énumérés dans le manuel de la Conférence sur la population africaine, veuillez fournir des détails sur au moins trois (3) installations ou établissements pouvant accueillir la prochaine conférence.** Il est préférable que le site de la conférence ne soit pas très éloigné de l'aéroport international du pays.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **B.** | **Nom de l’installation/ établissement** | **Emplacement (Ville)** |
| **Salle de conférence**  **(***Fournir un lien vers l'établissement si disponible***)** |  |  |
|  |  |
|  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **C. Structures/ Etablissements d'hébergement (hôtels, maisons d'hôtes) à proximité du centre de conférence** | | |
| **Etablissement A** | **Etablissement B** | **Etablissement C** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**Fournissez une liste de certains sites touristiques (ou lieux de divertissement) à proximité du lieu de la conférence.**

**Contribution du pays hôte**

Le Comité national d’organisation (CNO) du pays hôte et l'UEPA partagent les responsabilités financières et organisationnelles. En règle générale, le CNO organise la logistique locale et prend en charge tous les coûts associés au lieu de la conférence ainsi que les coûts associés aux réunions préparatoires du CIO tenues dans le pays hôte, y compris les frais de voyage des membres du CIO. Le CNO est également prié de prendre en charge les frais d'inscription de 100 à 150 jeunes participants au programme scientifique de la conférence. Le CNO doit également gérer les relations avec la presse locale.

Les autres dépenses comprennent le coût du transport local. En fonction des installations aéroportuaires, de l'emplacement du lieu de la conférence et des hôtels, il peut être nécessaire de fournir des services de navette pour transporter les participants entre ces lieux.

Il est important de prévoir des fonds permettant de fournir une interprétation simultanée entre l'anglais et le français. Le CNO peut souhaiter fournir une interprétation simultanée dans la langue du pays hôte (autre que le français ou l’anglais). Si tel est le cas, il devra couvrir l'intégralité des coûts de cette interprétation supplémentaire.

**En considérant les responsabilités du pays hôte (voir explication ci-dessus), veuillez fournir une estimation de la contribution du pays hôte (gouvernement) à l’organisation de la 9ème Conférence sur la population africaine.**

|  |
| --- |
| **D. Estimation budgétaire (joindre un document Excel)** |

**Fournissez également une liste de bailleurs de fonds potentiels (dans le pays hôte) pour soutenir la candidature et/ou un plan de mobilisation de fonds.**

|  |
| --- |
| **E. Commentaires généraux (raisons pour lesquelles votre pays devrait être choisi comme pays hôte – maximum 3 pages)** |

Merci d'avoir soumis une proposition. L’UEPA vous contactera dès que votre dossier aura été revu.